

VENDREDI 28 MAI

NÉGOCIATIONS POSITIVES

Vendredi après-midi, des négociations sérieuses ont eu lieu entre le SCAC et les représentants des personnels (SNES, SNUipp, UNSA).

Le SNES Maroc était représenté par Jamal Alem, Xavier Gosset et Clément Auscher.

Le Conseiller Culturel nous a présenté les dernières propositions de l'agence sur lesquelles nous avons été amenés à demander des précisions.

Les propositions auxquelles nous avons abouti constituent une réelle avancée pour tous les personnels.

Ces avancées sont inscrites dans le document joint, signé de la Directrice.

Le Droit de Première Inscription (DPI) est maintenu à 5 000 DH à la rentrée 2010 pour tous les personnels (expatriés, résidents et contrats locaux) pour au moins 3 années,

à l'issue desquelles une concertation avec les représentants des personnels aura lieu ;

Pour tous les résidents, quelle que soit la date d'inscription des enfants, le Droit Annuel d'Inscription (DAI) sera intégré à l'avantage familial à compter de la rentrée 2011 et le forfait (actuellement fixé à 60 € par enfant) sera préservé ;

Tous les personnels en contrat local bénéficieront pour leurs enfants scolarisés d'une exonération du DAI à la rentrée 2011 et, dès la rentrée 2010 d'un abattement de 20 % sur les droits de scolarité.

La question des arriérés de retraite impayés est en phase de règlement et l'Agence accepte d'étudier favorablement la prise en charge totale ou partielle de la part salariale.

Les fonctionnaires pourront déposer des demandes auprès des consulats jusqu'au 7 juin en vue de la prochaine Commission Nationale des Bourses (16, 17 juin) qui réexaminera également les conditions d'examen de ces dossiers.

Au vu de ces propositions, il n'y a certes pas exonération du DPI, mais l'engagement financier pour prendre en compte les difficultés occasionnées par le tarif annoncé fin mars est conséquent et profite à l'ensemble des personnels.

Compte tenu des résultats obtenus, le SNES Maroc considère qu'il n'y a pas lieu de poursuivre le conflit et demande à tous de reprendre le travail dès lundi matin 31 mai, de tenir les conseils de classe, d'assurer les épreuves d'examen, ...

Ce mouvement, à l'initiative du SNES Maroc a permis d'obtenir pour tous des avancées significatives. Nous devons donc tous remercier les personnels qui se sont mobilisés nombreux pendant cette semaine et ont permis que nos demandes syndicales soient prises en compte et aboutissent.

REPRISE DU TRAVAIL DÈS LUNDI 31 MAI 2010